



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ D'ENTREPRISE :** *Organisation prévisionnelle du travail du 1er semestre 2014 et chômage partiel*



<http://cgt-ford.com> - Mercredi 8 janvier 2014

*La réunion a commencé par un mot de la CGT en mémoire et en hommage à notre camarade Carlos Abrantes (ancien membre du CE), un mot pour exprimer toute notre tristesse.*

*La direction commence par préciser que ses prévisions peuvent évoluer en fonction de plusieurs critères : évolution des besoins en production, des causes techniques (pannes ...), des problèmes qualité, des aléas climatiques (vague de froid en Amérique, tempête sur l'Atlantique) qui provoquent des ruptures d'approvisionnement. Un point rapide sera fait chaque fin de mois.*

*De cette manière, tout devient possible dans le sens où la direction a une marge de manœuvre importante pour gérer les « imprévus ».*

*Il semblerait que l'accord de chômage partiel ne servira pas seulement à la sous-activité mais aussi à toute sorte de raisons. Pour la direction, pas de souci, ça revient au même.*

### Le plan général, les jours de chômage programmés :

*Estimation consommation 112 000 heures de chômage pour le 1er semestre.*

*Janvier = 2 jours les vendredi 10 et lundi 13 pour Lignes Assemblage*

*+ 5 jours du 27 au 31 janvier, sauf TTH et Racks*

*Février = 5 jours la semaine 9 (du 24 au 28) sauf TTH et Racks*

*Mars = 5 jours la semaine 13 (du lundi 24 au vendredi 28) sauf TTH et Racks*

*Avril = 5 jours la semaine 16 (du lundi 14 au vendredi 18) sauf TTH et Racks*

*Mai = 2 jours (vendredi 2 et 9 mai) sauf TTH et Racks*

*+ très probablement 3 jours (lundi 5, mardi 6, jeudi 7)*

*Juin = 0 jour*

### Volumes des productions :

*6F35 : 7163 (janvier) - 8460 (février) - 7840 (mars) - 8460 (avril) - 9588 (mai) - 10096 (juin)*

*TTH : le travail sera fonction du rythme GFT, pas de chômage dans ce secteur.*

*Racks : 2000 racks pour le 1er semestre (4000 pour l'année ?), pas de chômage dans ce secteur.*

*Fox : 127 000 carters à fabriquer pour l'année, moitié de la capacité. Organisation semblable à la 6F35, prêts à GFT. Peut être un peu plus de chômage partiel.*

*DCT : produit en lancement. 17 000 pièces à fabriquer à l'année (capacité annuelle 190 000). Secteur plus affecté par le chômage, prêt de personnel à GFT (rappel = en moyenne besoin d'effectif d'une 20 aine par mois).*

*Services support : affectés par le chômage, organisation selon les besoins.*

### Les règles du chômage partiel :

*Planification des congés et RTT est nécessaire avant l'utilisation du chômage.*

*Avant le 31 mai, les compteurs congés seront « vidés » pour tout le monde. La planification des congés et RTT devra être faite rapidement pour l'ensemble du personnel.*

### Précisions sur le DCT :

*Job one prévu le 2 juillet 2014. 668 DCT fabriqués jusqu'au 2 juillet. Production sur le second semestre. Travail quotidien pour rendre les outils capables. Pour les soudures, travail aussi pour redéfinir les paramètres. Un banc d'essai, une machine laser, une autre machine sont commandées et doivent arriver prochainement.*

### A propos d'une réforme fiscale :

*Les cotisations patronales sur les frais de santé ne sont plus défiscalisées. Une loi publiée le 30 décembre 2013 modifie la donne. D'où une rectification de la déclaration du net fiscal du mois de décembre qui sera envoyée avec la paye de janvier 2014.*